

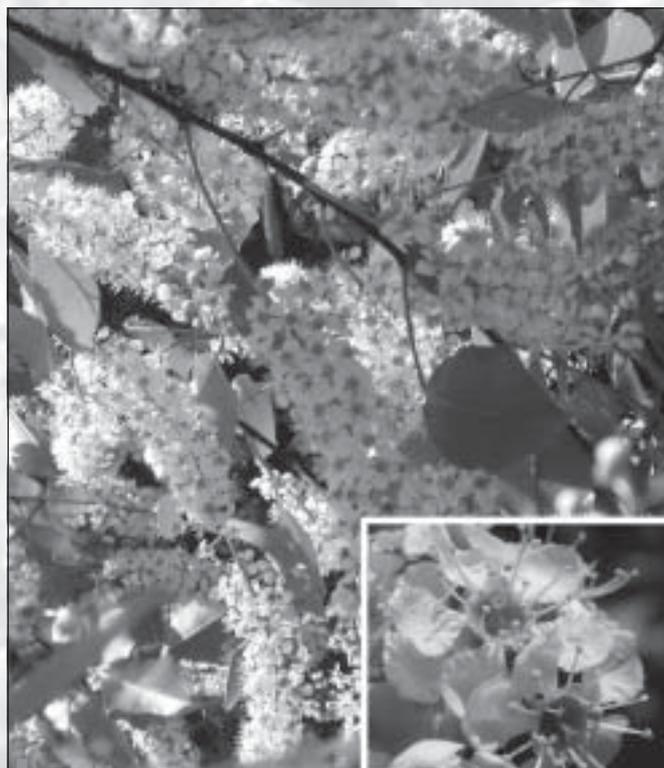
Le cerisier tardif (*Prunus serotina* Ehrh)

Ecologie et gestion de cette espèce envahissante

par Marie Pairon, Arnaud Vervoort et Anne-Laure Jacquemart

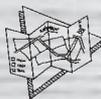
Université catholique de Louvain - Unité d'écologie et de biogéographie

Originaire d'Amérique du Nord, le cerisier tardif a été largement planté sur sols pauvres dans de nombreux pays européens au début du 19^{ème} siècle. Sa croissance particulièrement vigoureuse et sa stratégie de dispersion efficace lui ont permis de coloniser rapidement les parcelles adjacentes aux plantations. Il est aujourd'hui considéré en Belgique comme une essence envahissante. Une connaissance plus approfondie de l'espèce est nécessaire pour comprendre les enjeux associés à sa gestion et son contrôle.



Photos : M. Pairon

Les fleurs possèdent cinq sépales persistants et cinq pétales blancs et se groupent en grappes denses.



Caractéristiques botaniques

- Famille des Rosacées, comme tous les cerisiers et la plupart des arbres fruitiers belges
- feuilles simples, coriaces, vertes luisantes à la face supérieure et vertes mates à la face inférieure, simplement dentées, de 6 à 12 cm de longueur et de 2,5 à 5 cm de largeur.
- poils roux de part et d'autre de la nervure centrale de la face inférieure (caractère distinctif de l'espèce).
- écorce brun rougeâtre virant au noir en vieillissant, lisse sur les jeunes individus mais se fissurant sur les arbres adultes et formant de petites écailles qui se soulèvent légèrement.
- lenticelles blanches nombreuses bien visibles sur les jeunes troncs.
- fleurs blanches pentamères, d'1 cm de diamètre, groupées en racèmes¹ par 25 - 30 sur un axe principal allongé de 8 à 15 cm de long (Mulligan & Munro 1981; Great Plains Flora Association 1986).
Floraison tardive, fonction des conditions du milieu, après le développement complet des feuilles. En Belgique, le cerisier tardif fleurit aux alentours de fin mai, début juin.
- fructification² plus tardive que chez les autres cerisiers. Fruits à maturité de mi-août à mi-septembre. Fruits



Fruits : petites drupes sphériques noires à noyau lisse.

noirs de 4 à 8 mm de diamètre, amers mais comestibles, abondamment dispersés par les oiseaux.

Ne pas confondre avec le cerisier de Virginie et le cerisier à grappes*

Le cerisier tardif (*Prunus serotina*) est souvent confondu avec cerisier de Virginie (*Prunus virginiana*). Pourtant, ce dernier est quasi inexistant chez nous. Il s'agit d'un arbrisseau originaire de l'Amérique du Nord qui ne dépasse jamais 7 à 8 m de hauteur. Ses feuilles se différencient de celles de *Prunus serotina* par l'absence de poils roux sur la nervure inférieure et leur forme plus large et moins elliptique.

Le fruit du cerisier de Virginie reste rouge à maturité et les sépales ne sont pas persistants.

Les feuilles du cerisier à grappes (*Prunus padus*) présentent deux glandes sur le pétiole à la base du limbe.

¹ La grappe, ou racème, est une inflorescence simple formée d'un axe allongé (le rachis), sur lequel sont fixées, à des niveaux différents, des fleurs plus ou moins longuement pédicellées.

² De jeunes individus de 5 ans peuvent déjà fleurir et fructifier en conditions favorables. Les graines ne seraient cependant pas viables avant que l'arbre n'ait atteint 10 ans (Marquis 1990).



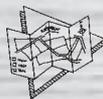
L'écorce est lisse et brun rougeâtre foncé à noire; des lenticelles horizontales grisâtres sont bien visibles lorsque l'arbre est jeune. Avec l'âge, l'écorce se fracture et apparaissent des écailles plus ou moins rectangulaires de couleur grisâtre foncé, dont les bords inférieurs et supérieurs tendent à se recourber vers l'extérieur. L'écorce conserve ses marques horizontales.



© Carolina Mainer Casado

Photos : M. Pailron

* Voir article de Pierre Lhoir dans Silva Belgica 2/2006 : «Les fruitiers forestiers».



Ecologie

EXIGENCES HYDRIQUES ET TROPHIQUES

Bien que dans son aire d'origine, le cerisier tardif possède une large amplitude écologique, il a été principalement planté sur les sols pauvres sablonneux acides dans son aire d'introduction. Il présente une grande vigueur sur ces types de sols à la fois dans sa rapidité d'implantation et dans sa capacité de croissance.

CROISSANCE ET CONFORMATION

L'espèce tolère relativement bien l'ombrage dans les stades juvéniles.

Sa croissance est rapide (2 cm/an d'accroissement en circonférence en milieux ouverts et 1,3 cm en sous-étage de pins). L'enracinement est traçant et les individus exposés aux vents sont sujets au chablis. Le cerisier tardif présente une capacité très importante à rejeter vigoureusement de souche.

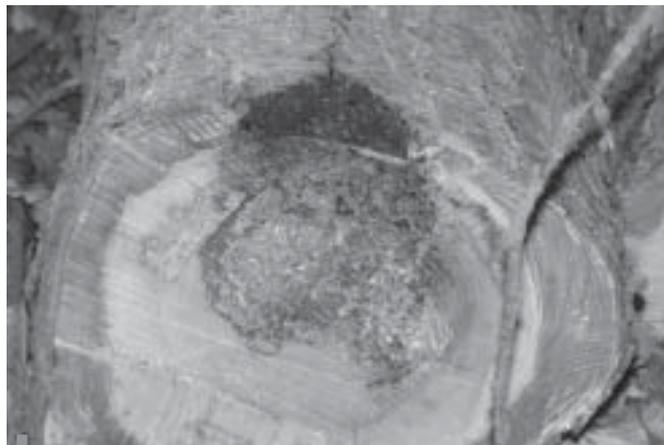


Photo : M. Pailton

L'espèce cicatrise très mal et est sujette aux chancres.

En Belgique, les troncs sont rarement rectilignes mais plus souvent fourchus ou tordus. Le cerisier tardif cicatrise mal et a une longévité limitée due à des attaques de champignons (*Phyllosticta passerini* et *Podosphaera tridactyla*) et des chancres.

Une essence envahissante

LES GRANDS REPROCHES

- Former en sous-étage des couverts très denses qui étouffent la végétation au sol et la régénération naturelle des espèces forestières indigènes.
- Poser des problèmes pour la gestion forestière en raison de son caractère colonisateur. L'essence s'implante en effet efficacement et croît rapidement dans des milieux perturbés naturellement (chablis de tempêtes, ...) ou mis à blanc.
- «Artificialiser» les haies naturelles avoisinantes, en particulier sur les remblais-déblais des voies ferrées.

CARACTÉRISTIQUES DU CERISIER TARDIF QUI SONT À LA BASE DE LA PROBLÉMATIQUE:

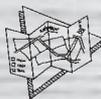
- Fructification abondante et précoce (dès l'âge de 5 ans en milieu ouvert).
- Fruits dispersés à longue distance par les oiseaux et mammifères.
- Facilité d'enracinement.
- Tolérance à l'ombrage dans les stades juvéniles.
- Feuillage dense et opaque le rendant très compétiteur pour la lumière en sous-étage
- Croissance vigoureuse.

- Grande capacité à rejeter de souche et à drageonner.
- Grande tolérance à une large gamme de conditions environnementales : il s'implante sur une large gamme de sol et n'est limité que par des conditions de sols trop humides.
- Très faible pression des herbivores en raison de son feuillage toxique : les composés cyanhydriques de celui-ci sont en effet nocifs à grande dose.



Photo : M. Pailton

Le cerisier tardif est sujet aux chablis en raison de son enracinement traçant, mais possède des facultés de rejet étonnantes.



UN PROBLÈME À NUANCER...

Le mythe de l'envahisseur très agressif a peut être été quelque peu exagéré. S'il est vrai que, pour toutes les raisons mentionnées ci-dessus, l'espèce est très vigoureuse, la raison principale de sa présence en de nom-

breux endroits réside dans les plantations effectuées en grands nombres et sur de grandes surfaces. A partir de ces plantations, il n'est capable de coloniser rapidement que des milieux ouverts ou perturbés adjacents et son expansion est lente et peu problématique au sein de peuplements denses.

Moyens de lutte

La lutte contre cette espèce peut s'avérer coûteuse. En forêts fortement envahies, il est utopique de penser pouvoir l'éradiquer. En effet, le morcellement des forêts et l'appartenance des parcelles à différents acteurs n'agissant pas toujours de concert rendent son éradication simultanée au sein de l'ensemble d'un massif forestier complexe. Chaque parcelle risque donc d'être à nouveau envahie à partir d'une source proche non traitée. Dans ce cas, il s'agit plus de contrôler l'espèce que de vouloir l'éradiquer. L'objectif du forestier sera d'assurer au mieux la régénération de bonnes essences compétitrices: hêtre, charme, érable, Douglas,...

La lutte devrait plutôt se centrer sur des sites encore peu touchés (forêts faiblement envahies sur sols pauvres) ou sur des sites à intérêt écologique élevé ou potentiellement élevé (landes ou prairies pauvres, réserves naturelles, sites Natura 2000).

Différentes techniques de lutte ont été utilisées avec un succès variable.

CONTRÔLE MÉCANIQUE

Principe

- Gyrobroyage et arrachage de la souche au bulldozer ou à la grue.
- Coupe des individus les plus imposants.

Avantages

- Technique simple
- Résultats immédiats

Inconvénients

- Perturbation du sol
- Post traitement nécessaire :
 - des fragments de racines peuvent rester en terre et reformer un nouvel individu.
 - Les rejets de souche sont très vigoureux et forment des peuplements plus denses qu'avant la coupe, réduisant encore davantage l'intensité lumineuse au niveau du sol.

CONTRÔLE CHIMIQUE

Principe

- Traitement du tronc : à l'aide d'une hache, des entailles sont effectuées régulièrement autour du tronc et un herbicide (par exemple le glyphosate commercialisé sous le nom de Roundup®) est pulvérisé dans ces entailles. Le nombre et la concentration de la solution aqueuse pulvérisée dépend de la taille de l'arbre. Le nombre d'entailles varie de 2 à plus de 8 et on peut administrer jusqu'à 2 ml d'herbicide en solution dans chacune d'elles. La quantité de glyphosate varie de 1 à plus de 4,3 g. Ainsi par exemple, pour un arbre d'un diamètre de 10-15 cm, on appliquera 3 entailles et 6 ml (2 ml par entaille) d'herbicide concentré à 270 g/litre, pour un arbre de 15-20 cm, 4 entailles et 8 ml d'herbicide et ainsi de suite.
- Traitement des feuilles : pour les individus ne dépassant pas 1 m, les feuilles sont pulvérisées avec une solution aqueuse d'herbicide de concentration en glyphosate de 3,8 g/litre.

Avantage

- Pas de perturbation du sol

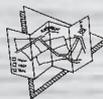
Inconvénients

- Herbicide non sélectif, risque pour la végétation herbacée, pour la régénération naturelle, pour la faune et aussi pour l'ouvrier.

COMBINAISON DES LUTTES MÉCANIQUE ET CHIMIQUE

Principe

- Traitement chimique de la souche après abattage mécanique de l'arbre. L'arbre, d'un diamètre minimal de 1 cm au niveau du sol, est scié et la face supérieure de la souche est enduite d'une solution herbicide aqueuse (concentration en glyphosate de 19 g/litre).



Avantages

- Pas de perturbation du sol
- Résultat immédiat

LUTTE BIOLOGIQUE

La lutte biologique offre une solution envisageable lorsqu'elle est combinée à la méthode mécanique car le champignon utilisé doit être appliqué sur une souche.

Principe

- Utilisation d'un herbicide fongique (mycoherbicide) à base de *Chondrostereum purpureum*. Ce mycète est présent naturellement en Europe. Ses carpophores peuvent être observés sur des troncs et branches morts du cerisier tardif, sous la forme de croûtes jaunes à pourpres. Le traitement se réalise par application directe du champignon en solution aqueuse sur les souches.

Avantages

- Sélectif
- Pas de perturbation du sol
- Aucun risque pour l'ouvrier

Problèmes

- Les résultats ne se marqueront qu'après deux ans.
- Le produit n'est pas encore disponible dans le commerce.

PRATIQUE SYLVICOLE

Actuellement, l'adoption de pratiques sylvicoles adaptées semble l'une des techniques les plus prometteuses. Elles impliqueraient le maintien d'un couvert important afin d'empêcher l'installation des plantules. Le hêtre semble être dans ce cadre une essence forestière de choix.

RECOMMANDATIONS

Les techniques de lutte qui s'avèrent actuellement les plus efficaces et les plus employées sont la combinaison des techniques mécaniques et chimiques (en Flandre), ou l'utilisation de la technique mécanique seule.

Il est très important de noter que :

- L'abattage traditionnel sans pulvérisation n'est absolument pas recommandé car l'espèce rejette vigoureusement de souche.
- Si l'on ne souhaite pas employer de produits chimiques, la meilleure technique reste sans doute la coupe des sujets à environ un mètre de haut accompagnée du griffage ou de l'écorçage. Cette technique permet en effet de limiter au maximum les rejets.



Photo : M. Pailron

Lorsqu'il est coupé à 1 mètre du sol et au-delà, plutôt qu'à la base du tronc, le cerisier tardif rejette beaucoup moins de souche.

En pratique

Il convient particulièrement de veiller à :

- Arracher manuellement tous les jeunes recrûs car ceux-ci présentent une croissance vigoureuse dès la mise en lumière.
- Mener l'éradication avant la période de fructification, c'est à dire avant le mois de juin.
- Répéter les opérations d'éradication durant plusieurs années afin d'éliminer tout rejet ou recrû.
- Veiller à la création d'une zone tampon aux alentours du peuplement visé pour éviter la réimplantation de l'espèce à partir de peuplements proches.
- Surveiller tout nouveau foyer d'introduction.

D'une manière plus générale, le forestier évitera ou déconseillera toutes nouvelles plantations de cerisier tardif (*Prunus serotina*) afin de parer à toute nouvelle opportunité pour cette espèce de poursuivre son expansion. Le cerisier à grappe (*Prunus padus*) ou le cerisier de St Lucie (*Prunus mahaleb*) sont des arbustes qui offrent des avantages paysagés et nutritif pour la faune similaires tout en étant nettement moins envahissants³.

³ Voir Silva Belgica n°2/2006 pour la description et la reconnaissance du cerisier à grappe (*Prunus padus*) ou du cerisier de St Lucie (*Prunus mahaleb*).